

Val d'Amboise info

HIVER 2007-2008 - NUMÉRO 16

MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL D'AMBOISE

Le dossier 5

Esprit d'entreprise et développement durable



2
Edito

3
L'actu en revue
Vu cet automne
Espaces Saint-Maurice : en avant !

8
Conseils communautaires
Réunion du 20 septembre 2007
Réunion du 18 octobre 2007

8
Travaux
Multi-accueil nord
L'assainissement progresse à Noizay
Signalétique de La Boitardière

11
Val d'Amboise pratique
Une apprentie pour la communication

12
A découvrir
Mémoires filmées, mémoires projetées
"Welcome", "Bienvenida",
"Huan ying" en Touraine !

14
Une page d'histoire
Les moulins de Saint-Regle

16
Les rendez-vous



VAL D'AMBOISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Edito

Vous le constaterez à la lecture de ce nouveau magazine, l'activité de la communauté de communes est intense en cette fin d'année 2007.

Les démarches inhérentes à la prise de compétence "Foyer des jeunes travailleurs" sont lancées, avec l'acquisition de l'immeuble et du terrain, et la signature

d'une convention d'objectifs et de moyens avec l'Association pour l'habitat des jeunes en Pays Loire Touraine, qui gère la résidence.

La station d'épuration de Neuillé-le-Lierre a été inaugurée fin novembre, alors que les travaux des fondations de la future station de Noizay débutaient.

En ce mois de décembre Val d'Amboise organise la remise de leurs diplômes aux habitants ayant pris part à la formation "Visas Bureautic Centre". Elle inaugure également l'extension Est du parc d'activités La Boitardière, qui accueillera sur 100 nouveaux hectares les entreprises désireuses de s'installer sur notre territoire.

La mise en chantier de nombreuses autres réalisations est proche : la nouvelle voie qui traversera les Espaces Saint-Maurice et reliera le boulevard Gambetta depuis la gare SNCF jusqu'au chemin des Sables et la route départementale 952 ; les giratoires du Bout-des-Ponts dont le conseil général

a la maîtrise d'ouvrage, mais que Val d'Amboise financera à hauteur d'un tiers.

Le soutien à l'activité économique est toujours au cœur des préoccupations de la communauté. Quatre Apeva ont été attribuées à des entreprises nouvellement créées, ou souhaitant proposer un meilleur service à leur clientèle. Val d'Amboise soutiendra également l'entreprise Ainelec dans un projet de recherche et développement qui se trouve être également une démarche en faveur du développement durable. L'aide de la collectivité, comme vous pourrez le découvrir à la lecture du dossier, s'ajoutera ainsi aux efforts que chacun d'entre nous se doit de faire au quotidien pour préserver notre planète. Le réchauffement climatique n'est pas une vision de l'esprit. Les ravages et les près de 5 000 morts causés par le cyclone Sidr au Bangladesh en sont la preuve effrayante. Les intempéries d'une violence grandissante qui affectent certaines de nos régions également. Puissent les grands de ce monde prendre les mesures qui s'imposent, avec leurs énormes moyens, et nous, ne pas rester des témoins inactifs.

Le Président,

Val d'Amboise info n°16 Hiver 2007-2008

Magazine trimestriel d'informations édité par le service communication de la **communauté de communes**

Val d'Amboise

Communauté de communes Val d'Amboise

Amboise, Cangey, Chargé, Nazelles-Négron, Neuillé-le-Lierre, Noizay, Pocé-sur-Cisse, Saint-Règle, Souvigny-de-Touraine

Adresse postale : BP 308

37403 Amboise Cedex

Bureaux : 9 bis rue d'Amboise

37530 Nazelles-Négron

Tél : 0 247 234 744 - Fax : 0 247 234 750

Courriel : valdamboise@cc-valdamboise.fr

Directeur de la publication : Claude Courgeau

Rédactrice en chef : Sandra Lagedamon

Conception / mise en pages : Projectil

Rédaction : Sandra Lagedamon, Marie Delory

Remerciements à Jean-Joël Pla, Colette

Bourreau, et aux services de Val d'Amboise pour leur contribution.

Comité de lecture : Chantal Alexandre, Alain

Fougeron, Pierre Bordier, Colette Bourreau,

Claude Courgeau

Photos : service communication de Val

d'Amboise, commune de Noizay.

Illustrations/Infographie : cabinet d'architecte

Mallardel, services techniques de Val d'Amboise,

SCP Babin-Chevaye et Fournier architectes.

Impression : Numeri'scann 37

Distribution : Direct Box (Amboise, Noizay), communes

Tirage : 11 800 exemplaires

ISSN : 1953-0765

Services et structures de Val d'Amboise **www.cc-valdamboise.fr**



VAL D'AMBOISE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Services de la communauté de communes

9 bis rue d'Amboise à Nazelles-Négron

Accueil du public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Accueil

Secrétariat général

Services techniques

(assainissement, travaux, déchets)

Service développement

économique et tourisme

Service communication

Service comptabilité

Service du personnel

Secrétariat petite enfance

Tél : 0 247 234 744

Fax : 0 247 234 750

Courriel : valdamboise@cc-valdamboise.fr

Multi accueil "Les Bouts d'Chou"

10 allée de Malétrenne à Amboise

Tél : 0 247 234 724

Accueil du public : du lundi au jeudi de 7h15 à 18h30. Le vendredi de 7h15 à 18h00.

Permanences inscriptions : lundi et jeudi de 14h30 à 18h00.

Relais assistantes maternelles

Antenne nord, 15 rue de Perreux à Nazelles-Négron

Tél : 0 247 570 419

Courriel : valdamboise@cc-valdamboise.fr

Accueil du public : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 17h. Sur rendez-vous de 12h à 14h.

Antenne sud, 4 allée des tilleuls à Amboise.

Tél : 0 247 578 852

Courriel : valdamboise@cc-valdamboise.fr

Accueil du public : tous les jours de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Vu cet automne

■ **Le 15 septembre**, le relais assistantes maternelles Val d'Amboise a organisé des portes ouvertes dans ses locaux de Nazelles-Négron. L'objectif principal de cette journée était de valoriser la profession d'assistante maternelle en permettant aux parents de jeunes enfants et aux visiteurs de prendre la mesure de leur activité au quotidien. Cette rencontre a également permis de mettre en lumière les activités du relais et son intérêt pour les parents (informations sur les différents modes d'accueil, aide



pour rechercher une assistante maternelle, accompagnement pour les démarches administratives et le contrat de travail, lieu d'écoute et de conseil), pour les assistantes maternelles (lieu d'information et de conseil, d'échange et de convivialité) et pour les enfants (lieu de socialisation, espace de découverte, de jeu et d'activités). Plusieurs ateliers ont été proposés aux participants : heure du livre avec Astrid, modelage avec Véronique, fabrication de balles par une assistante maternelle. Puis une farandole de pâtisseries maison !

■ **Les 25, 27 et 28 septembre**, l'école de musique Paul Gaudet, à Amboise, et la communauté de communes ont offert aux écoliers une adaptation musicale d'un conte de Grimm, "Le vaillant petit tailleur". Portée par les notes du compositeur hongrois Tibor Harsanyi, dix musiciens, un narrateur et une projection d'images sur grand écran, cette nouvelle création a enchanté les neuf cents écoliers de Val d'Amboise (du CE2 au CM2) qui se sont pressés lors des six représentations données au théâtre Beaumarchais.



■ **Depuis début décembre**, vous pouvez consulter et télécharger le rapport d'activité 2006 de Val d'Amboise sur le site de la communauté de communes. Vous y trouverez une synthèse du travail mené par les différentes commissions communautaires : "finances et personnel", "aménagement de l'espace communautaire", "développement économique et tourisme", "protection et mise en valeur de l'environnement" (ordures ménagères, assainissement), "travaux et voirie", "culture", "petite enfance, logement social et cadre de vie" et "intercommunalité et communication". Rendez-vous sur : www.cc-valdamboise.fr



■ **Le 24 novembre**, guidés par Philippe de San Bartholomé, responsable d'exploitation des stations d'épuration de Val d'Amboise, les conseillers communautaires ont fait la visite inaugurale de l'équipement de Neuillé-le-Lierre. Ce dernier a permis de doubler la capacité épuratoire du réseau d'assainissement collectif de la commune.



Le montant de l'opération s'est élevé à 251 000 €, financé à hauteur de 35 % par l'agence de l'eau et 45 % par le conseil général. Les 20 % restant, soit 50 500 €, ont été apportés par le budget d'assainissement collectif de la communauté de communes, c'est-à-dire les recettes de la redevance d'assainissement.

Apeva : quatre nouveaux lauréats

● **L'entreprise de maçonnerie Mercier**, créée en octobre 2007 à Amboise, bénéficiera d'une subvention de 2 342 € pour l'acquisition de matériel et d'outillage, d'un niveau laser et d'un échafaudage.



● **L'entreprise de carrelage Caresmel**, créée en juin 2007 à Amboise, recevra

une subvention d'un montant de 1 023 € pour l'aménagement d'un véhicule, l'acquisition de matériel et d'outillage et l'achat d'un poste informatique avec logiciels.

● **Vie ta forme**, sur le parc d'activités "La Boitardière", à Amboise, se voit allouer une aide d'un montant de 6 000 € pour réaménager ses vestiaires, son institut de beauté et ses espaces détente. Ces travaux visent à un meilleur accueil et à un confort amélioré, pour répondre aux attentes de la clientèle.

● **Assainissement 37/41**, créée en octobre 2007 par Thierry Rivoal, à Amboise, recevra une subvention de 6 000 € pour acquérir un camion spécifique de nettoyage et d'entretien des réseaux d'assainissement.



Peuvent bénéficier de l'Apeva les artisans, commerçants et prestataires de service inscrits (ou en cours d'inscription) au répertoire de métiers ou au registre du commerce qui réalisent un chiffre d'affaires annuel inférieur à 800 000 € HT, et qui sont à jour de leurs charges fiscales et de leurs cotisations sociales. Il s'agit d'une aide à l'investissement pour les entreprises en phase de création, de développement ou de reprise. Le montant d'investissement minimal doit être de 5 000 €.

Contact : Service du développement économique - Marie-Line Deslandes
Tél : 02 47 23 47 44

Espaces Saint-Maurice : en avant !

Dès l'obtention par la société immobilière France Littoral Construction de son permis de construire pour l'immeuble de bureaux, inscrit aux Espaces Saint-Maurice, la communauté de communes a lancé les travaux de viabilisation du site. Les lignes moyenne tension et le transformateur qui permettront l'alimentation électrique de ce secteur ont été installés début décembre. Quant à l'acquisition de maisons et de terrains situés sur le tracé de la voie qui fera la jonction entre la rue d'Amboise et la D 952, elle est en cours d'achèvement.

Les travaux de voirie et la construction de l'ensemble des bâtiments (bureaux et espaces commerciaux) devraient débuter simultanément, en mars 2008. Pendant toute la durée de ce grand chassé-croisé d'engins, l'activité des entreprises riveraines, Costen, le long de la future voirie, et Point P, Chemin des Sables, sera maintenue.





Esprit d'entreprise et développement durable

Les entreprises locales proposant des services et des produits tendant à préserver l'environnement ont le vent en poupe. Elles sont en recherche constante de nouveaux processus pour économiser l'énergie et la matière première, de nouvelles filières pour valoriser vos déchets ménagers, de matériaux écologiques pour construire ou rénover votre habitat et de solutions innovantes faisant appel aux énergies renouvelables. Elles démontrent ainsi que performance et développement durable peuvent aller de pair.

Au siège de l'entreprise Ainelec

Dans un environnement très concurrentiel, il est nécessaire pour les entreprises d'innover en permanence pour rester compétitives. Ceci implique des investissements lourds, et le soutien de l'Etat et des collectivités locales est le bienvenu. Désormais, les communautés de communes sont appelées à favoriser le renforcement des activités de recherche, développement et innovation, comme à encourager les coopérations entre

les PME et les organismes de recherche. L'entreprise Ainelec a ainsi sollicité une aide des pouvoirs publics et de Val d'Amboise afin de mener à bien le programme de recherche qu'elle développe pour mettre au point un système de conversion d'énergie permettant une gestion optimisée de l'électricité. Ainelec a présenté son projet, qui nécessitera une enveloppe globale de 409 243 euros, aux membres de la commission

développement économique le 2 octobre 2007. A l'appui des expertises techniques qui attestent de la viabilité du projet, et au regard des perspectives de développement de la société dans l'hypothèse de la mise sur le marché de ce nouveau produit, le conseil communautaire a proposé de participer au programme à hauteur de 21 000 euros. Ce montant correspond à 5,13 % du programme total et sera réparti sur trois exercices budgétaires.

Ainelec: des bâtiments producteurs d'énergie

L'entreprise Ainelec, créée en 1990 et installée parc d'activités "La Boitardière", conçoit et fabrique des produits électroniques "intelligents" pour l'industrie et le domaine des énergies renouvelables. Son savoir faire dans les convertisseurs d'énergies solaire et éolienne l'amène aujourd'hui à investir dans un projet de recherche et développement baptisé "CARENE" dont l'intérêt a été reconnu par le pôle de compétitivité régional "Sciences et systèmes de l'énergie électrique" (S²E²).

Le projet CARENE, développé avec le laboratoire de microélectronique de puissance (LMP) de l'université de Tours, a pour objet la mise au point d'un système qui permettra une gestion optimisée et intelligente de la distribution d'énergie pour un bâtiment, en combinant l'alimentation par



une source d'énergie renouvelable (module photovoltaïque, éolienne, pile à combustible) et le couplage au réseau public (type EDF). "Chaque immeuble équipé d'un module photovoltaïque est potentiellement auto-producteur d'énergie, explique Alain Faucher, directeur de la société. Il suffit pour cela de disposer d'un convertisseur permettant une injection de courant sur le réseau public." De tels convertisseurs d'énergie, appelés "onduleurs couplés réseau", sont déjà commercialisés par des sociétés étrangères, mais il n'existe pas d'acteur français en ce domaine. L'objectif d'Ainelec est de mettre sur le marché un produit adapté aux besoins des bâtiments résidentiels et des entreprises tertiaires. "Pour un particulier qui fait la démarche de s'équiper de panneaux photovoltaïques, seule la revente d'électricité peut garantir un retour sur investissement dans des délais raisonnables, conclut M. Faucher. Le marché a donc un bel avenir devant lui !". Ainelec, qui compte actuellement neuf salariés, prévoit un triplement de son chiffre d'affaires à l'horizon 2009. Dans la perspective de son développement, la société recherche des agents commerciaux pour la région Centre- Ouest.

www.ainelec.com

A2ME: des matériaux et des maisons écologiques

A2ME, entreprise de vente, de mise en œuvre et de conseils sur les matériaux écologiques et les constructions bioclimatiques, est installée depuis avril 2007 parc d'activités Les Poujeaux, à Nazelles-Négron. Elle est née des deux passions de Nicolas Delbarre-Caux : l'écologie et la construction. Titulaire d'un DEA de sciences du bois, et après avoir fait ses armes dans l'entreprise paternelle de bâtiment, le jeune homme propose aujourd'hui une gamme de matériaux qui privilégient une approche plus saine et responsable vis-à-vis de l'homme et de l'environnement. "Il existe des solutions saines et naturelles pour construire ou rénover entièrement une maison, explique-t-il. Les produits proposés sont exempts de pesticides, de polluants, et leurs performances sont comparables, voire supérieures, aux produits dits conventionnels. Ils sont de plus totalement recyclables et d'une faible énergie grise".

La clientèle d'A2ME est composée de particuliers à 90 %, et de quelques entreprises et maîtres d'œuvre. "Un des obstacles majeurs au développement des matériaux naturels



réside dans la réticence des entreprises de bâtiment, qui ne savent ou ne veulent pas les mettre en œuvre", les décennies du tout béton ont fait perdre les savoir-faire séculaires artisanaux pour standardiser à l'extrême la construction",

poursuit M. Delbarre-Caux. Pour une meilleure information, et une formation sur le terrain, j'envisage l'achat d'une maison sur Nazelles où j'installerai un hall d'exposition et un chantier école." La transformation d'un banal pavillon en maison très performante et écologique... à suivre !

www.a2me-materiauxecologiques.com



Solergie : un bâtiment "à énergie positive" à La Boitardière

Solergie, spécialisée dans le conseil aux entreprises et aux particuliers désireux de maîtriser leurs dépenses d'énergie, a été fondée en 2005 à Fondettes. La société a développé "eco'nrg", sa propre gamme de matériels destinés à économiser l'énergie (ampoules basse consommation, éclairage solaire, lampes dynamo, économiseurs d'eau...), qu'elle commercialise sur internet. Edouard de Warren, son créateur, cherchait il y a quelques mois à s'implanter dans un secteur géographique porteur. Il a choisi Amboise et repris les établissements Durand (chauffage bois à insert), avec le projet d'installer l'entreprise à La Boitardière, dans des locaux plus spacieux, mais surtout

respectueux de l'environnement. "Je souhaitais que le siège de la société corresponde à ce que nous vendons, explique-t-il. Le bâtiment, de 400 m² avec toiture végétalisée, sera à énergie positive : il sera rafraîchi par un puits canadien en été, chauffé au bois en hiver, et des panneaux photovoltaïques assureront la production d'électricité." En attendant son déménagement, prévu à l'automne 2008, Solergie va compléter sa gamme de matériels par de nouveaux dispositifs fonctionnant à l'aide des énergies renouvelables. La société, qui compte actuellement deux salariés, vient d'embaucher une secrétaire comptable à temps partiel.
www.espace-econrg.com

Besin : le carton tout terrain

Implantée à La Boitardière depuis 1987, et à Ermelo en Hollande, l'entreprise Besin International fabrique du carton à structure nid d'abeilles. Ses produits sont constitués de papier et 100 % recyclables. "Le souci de fabriquer un produit écologique et d'utiliser de manière raisonnée les ressources est une valeur fondatrice de l'entreprise, commente Eric Santos, directeur général adjoint. L'idée était de remplacer les emballages en polystyrène ou en bois par un produit naturel et biodégradable."

La fabrication d'emballages industriels est l'activité principale de la PME. La résistance exceptionnelle du matériau (jusqu'à quarante tonnes au mètre carré !) autorise la fabrication de caisses pour transporter des pièces aéronautiques, dont celles de l'entreprise voisine Mecachrome. "A résistance égale, le poids est divisé par sept par rapport au bois, poursuit M. Santos. C'est un gain appréciable pour les coûts de transport. Et, au contraire du bois, le carton ne nécessite aucun traitement chimique pour passer les frontières. Le respect de l'environnement est total." Besin International propose également des solutions pour le bâtiment et la construction : des plaques utilisées dans la construction antisismique et les structures béton, des garnissages pour portes isoplans de

moins en moins gourmands en matière, à résistance égale. Le carton se prêtant à toutes les fantaisies de découpe, la société est régulièrement sollicitée pour réaliser les supports de communication les plus divers : présentoirs



géants (mais ultra légers) pour Ferrero et Lindt, mobilier de magasin (Cycles Giant, Nike). Elle a développé une ligne de stands d'exposition tout carton (ses chaises équipaient la dernière fête de l'Humanité) et commercialise aux Pays-Bas des meubles prédécoupés pour enfants qui ne devraient pas tarder à arriver en France. Leader européen sur son marché, Besin reste fidèle à sa philosophie : "En quatre ans, nous avons divisé par deux notre consommation de colle et réduit la consommation d'énergie nécessaire à la production de 23 %. C'est la preuve qu'une entreprise peut tout à fait conjuguer compétitivité et respect de l'environnement."

Bois 2 R : tout est bon dans le bois !



Implantée depuis 1997 à La Boitardière, présente également à Chartres, Niort, et Fougères, Bois 2 R est spécialisée dans la valorisation du bois résiduel de scieries, déchetteries et d'emballages industriels (palettes, cagettes, caisses...). Bois 2 R en collecte annuellement près de 130 000 tonnes, et sa flotte de 8 poly bennes et 350 bennes couvre un gisement allant de Paris à Niort, et de Rennes à Châteauroux. Sur les quatre sites de production, les chutes et déchets bois sont broyés à différents calibres, pour répondre aux besoins de diverses filières de valorisation : emploi comme combustible dans les chaudières à bois industrielles, dans le traitement des boues de station d'épuration (assèchement avant épandage), dans la fourniture de litière pour animaux d'élevage, dans la fabrication de panneaux de bois aggloméré... Depuis sa création, l'entreprise familiale, qui compte 25 salariés, a connu une croissance annuelle de l'ordre de 20 %. Elle ouvrira prochainement un cinquième site dans le Loiret, à Orléans.
www.bois2.fr

Réunion du 20 septembre 2007

Viabilisation des Espaces Saint-Maurice

Les acquisitions ou échanges de terrains préalables aux travaux de viabilisation et de desserte de la future zone commerciale et tertiaire se poursuivent.

→ Le tracé de la nouvelle rue qui fera la jonction entre la rue d'Amboise et la D952 empiétant sur le site de la société Costen, la communauté de communes a proposé l'échange de cette parcelle de 144 m² environ contre un terrain de 1 322 m² (moyennant une compensation de 11 780 € à Val d'Amboise compte tenu de la différence de surface). Cet aménagement permettra l'entrée et la sortie des poids lourds sans manœuvre sur la voie publique. Le propriétaire du terrain, la SCI du Clos Saint Maurice, et l'entreprise Costen ont donné leur accord sur les conditions financières et techniques le 3 septembre 2007.

→ L'aménagement de la zone nécessite également, l'acquisition de terrains supplémentaires pour la création d'un

bassin de rétention des eaux pluviales ⁽¹⁾ et le paysagement de la voirie. L'entreprise Saint Gobain Abrasives a accepté de céder un terrain d'une superficie de 2 441 m² au prix de 40 000 € pour permettre la réalisation de ces opérations.

⁽¹⁾ pour répondre notamment à la réglementation de la Loi sur l'eau en matière d'écoulement des eaux pluviales.



Sur le tracé de la future voie structurante

Réservations de terrains à La Boitardière

→ Une parcelle de 5 465 m², située rue de la Girardière, à Chargé, au prix de 10 € HT le m², par M. Pierre Bergeault, gérant de la SARL Touraine Composite Industrie, déjà implantée sur le parc d'activités, chemin du Roy, à Amboise, en vue de la construction d'un bâtiment industriel à usage d'atelier et bureau d'une superficie de 2 000 m².

L'entreprise T.C.I est spécialisée dans l'étude et la fabrication de tous produits en matériaux composites. Elle emploie 8 personnes en plus du dirigeant. Dans le cadre de ce projet, la création de trois emplois dans les trois ans est envisagée.

→ Une parcelle de 9 260 m², située rue de la Musse, à Chargé, au prix de 10 € HT le m², par M. Cavaille, représentant la société International Touraine Transport, actuellement implantée à Pouzay, en vue de la construction d'un bâtiment industriel à usage de stockage et logistique de 1 600 m² comprenant 200 m² de bureaux. Ce bâtiment, qui devrait s'élever dès 2008, pourrait par la suite être doublé. Pour permettre l'extension future et la bonne circulation des poids lourds, un terrain supplémentaire d'un hectare a été réservé. Dans le cadre de ce projet, la création de trois emplois dans les deux ans est envisagée.

Octroi de subventions

L'école de la musique de Nazelles-Négron, qui accueille des élèves de Val d'Amboise dans 72 disciplines, s'est vu attribuer une subvention de 5 400 € pour le 1^{er} trimestre 2007/2008.

Demandes de subvention

→ Pour la réalisation du pôle petite enfance nord, dont le coût est évalué à 1 265 000 €, la communauté de communes sollicite une aide de 280 000 € de la Région (dans le cadre du contrat de Pays) et de 352 500 € de l'Etat et de la Région (dans le cadre du contrat de projet Etat-Région 2007/2013).

→ Pour l'achat et l'aménagement d'un bâtiment qui accueillera l'office de tourisme communautaire, opération évaluée à 450 000 €, Val d'Amboise sollicite 225 000 € d'aides de l'Etat et de la Région, et 135 000 € du Département.

Rappel :

- Le compte rendu des séances du conseil communautaire est affiché dans chaque mairie et téléchargeable sur www.cc-valdamboise.fr.

- Le Conseil siège au centre socio-culturel de Nazelles-Négron, avenue des Courvoyeurs. Les séances sont publiques.

- le prochain conseil se tiendra le 31 janvier 2008.

Exonérations de TEOM

→ Certaines entreprises assurent la totalité de l'élimination de leurs déchets par leurs moyens propres et ont fourni à la collectivité une attestation de leur prestataire agréé. Elles bénéficient à ce titre d'une exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

→ Amboise : Le Crédit Lyonnais, SARL Starter 37 (garage First Stop), SCI de la Loire (local du garage Jourdain), LIDL, Novotel, Etap Hôtel, EURL Rebol, Val de France Restauration (Cuisine Centrale).

→ Nazelles-Négron : SCI Artiloire (local de la SARL Tolim), ATAC, SCI Bemis, M. et Mme Yves Huard (local de Bernard Peinture Revêtement), SAS CMA, garage Anatole France, Mme Martine Eglantier (local de Groupemball), Outillage Progress, EURL Sorit, SCI Zamack.

→ Pocé-sur-Cisse : SAS Ceflami (Bricomarché), SA Le Rivage (Intermarché), SARL Menuiserie 2000, SAS Swann (Vétimarché).

Tarifs d'assainissement

Val d'Amboise gère par convention le réseau d'assainissement collectif des communes de Lussault-sur-Loire et Saint-Ouen-les-Vignes. Leur participation financière a été fixée à 0,785 € par m³ d'eau consommé. Cette redevance sera appliquée sur le volume d'eau consommé en 2006.

Réunion du 18 octobre 2007

La reprise du FJT est effective

La communauté de communes a accepté la prise de compétence "Foyer des jeunes travailleurs", lors de son conseil communautaire du 5 juillet 2007, et les communes membres ont donné leur accord à l'unanimité. Les démarches inhérentes à la reprise en gestion de la résidence sociale sont lancées.

→ Achat du terrain d'une surface globale de 4 647 m² à la commune d'Amboise pour un montant de 120 000 €, et reprise du bail emphytéotique accordé à Nouveau Logis Centre

Limousin (bailleur social, propriétaire des locaux).

→ Achat du bâtiment, avec la reprise des emprunts contractés par l'association Foyer des jeunes travailleurs d'Amboise⁽¹⁾, qui gère la résidence depuis sa fondation en 1973. L'indemnité versée à Nouveau Logis Centre Limousin a été calculée d'après le montant des capitaux restant à payer sur les emprunts contractés pour la réalisation, la rénovation et l'agrandissement du bâtiment. Elle sera définitivement chiffrée à la date de la transaction effective.

→ Reprise de la dette de l'association (180 000 €).

→ Démarches auprès de l'Etat pour le transfert ou le renouvellement de la convention qui permet aux occupants du foyer de bénéficier du régime APL.

→ Désignation de représentants au conseil d'administration du FJT (lire ci-contre).

→ Signature d'une convention d'occupation avec l'association gestionnaire. Cette dernière versera à la collectivité une indemnité égale aux annuités des emprunts à laquelle s'ajouteront le montant de l'assurance propriétaire, des taxes locales, et une provision

pour gros travaux d'entretien. L'association Foyer des jeunes travailleurs prendra également en charge la location des logements, l'animation...

⁽¹⁾L'association a récemment adopté une nouvelle appellation : Association pour l'habitat des jeunes en Pays Loire Touraine.



Une convention d'objectifs

L'action de l'association Foyer des jeunes travailleurs va au-delà de la gestion d'un parc de logements. Elle a développé de nombreuses initiatives pour favoriser l'entrée des résidents dans la vie active et le monde des adultes : accompagnement dans les démarches administratives, de santé, animations et sorties culturelles, services (restauration par exemple). Le financement de cet accompagnement n'étant couvert que partiellement par les loyers, la communauté de communes versera une subvention annuelle, dans le cadre d'une convention. Des objectifs précis ont été définis avec l'association dans le but de limiter l'effort de la collectivité. La première subvention sera attribuée en 2008.

→ Représentants de Val d'Amboise au FJT

Titulaires : MM. Claude Courceau, Georges Renaud et Mme Evelyne Latapy.

Suppléants : MM. Alain Fougeron, Jean Michaux, Mme Edwige Dubois.

Réservations de terrains à La Boitardière

→ Une parcelle de 889 m² située à l'angle des rues de la Girardière et de la Musse, à Chargé, au prix de 10 € HT le m², à M. Eric Mauduit dont l'entreprise de plomberie-chauffage est actuellement implantée à Pocé-sur-Cisse, pour la construction d'un bâtiment de 330 m² comprenant ateliers et espace bureau. Ce terrain est disponible suite au désistement de M. Mercier (délibération du 5 juillet 2007) qui a abandonné son projet de carrosserie.

Aides accordées aux entreprises

Quatre dossiers de subvention ont été étudiés par le comité de pilotage Apeva, le 8 octobre 2007. Des aides d'un montant global de 15 365 € ont été accordées (détail en page 4).

La communauté de communes a par ailleurs fait le choix d'accompagner la société Ainelec dans son programme de recherche et développement (lire le dossier, en pages 5 et 6).

Schéma de cohérence territoriale

Le SCOT, qui devrait être approuvé en février 2008, contiendra des prescriptions auxquelles les collectivités adhérentes devront à l'avenir se référer pour élaborer leurs outils de développement local et d'urbanisme.

Les communes et les communautés de communes ont donc été sollicitées par le syndicat mixte en charge de l'élaboration du schéma de cohérence territoriale de l'Amboisie, du Blémois et du Castelrenaudois

(SCOT ABC) pour émettre un avis sur le projet.

Les membres du conseil communautaire de Val d'Amboise, réunis en commission générale le 26 septembre 2007, ont formulé des remarques pour les domaines concernant la communauté de communes : environnement, développement économique, déplacements...

Cette vingtaine de remarques a été présentée au conseil communautaire,

qui a émis un avis favorable au projet de SCOT, sous réserve de leur prise en compte dans le document final. Vingt-sept conseillers ont voté pour, et onze contre cette délibération ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ pour consulter l'intégralité des remarques et demandes de modifications, rendez vous sur le site de la communauté de communes : www.cc-valdamboise.fr, rubrique "la communauté" / "le conseil, les délibérations" / "compte-rendu du 18 octobre 2007".

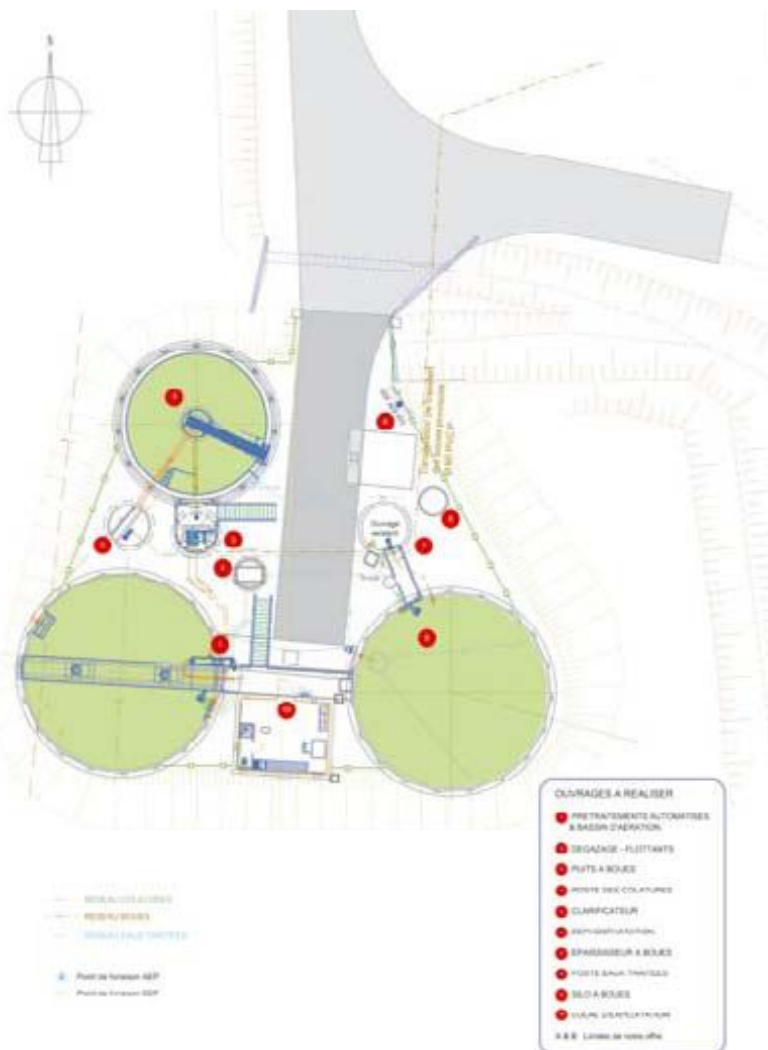
Multi accueil nord : chantier en vue

A Nazelles-Négron, la construction du pôle petite enfance nord, qui accueillera un multi accueil de 30 places et le relais assistantes maternelles, n'est toujours pas lancée. Explications.



Une fois les plans définitifs établis, la communauté a lancé, au début du mois de juillet 2007, une première consultation pour trouver des entreprises susceptibles de mener à bien le chantier. Pour le gros œuvre, la couverture et la charpente, les services techniques n'ont reçu aucune réponse. En ce qui concerne les menuiseries intérieures et extérieures, l'offre faite à la collectivité était non recevable. La totalité de l'appel d'offre a donc été déclarée infructueuse.

La communauté de communes est en quelque sorte "victime" de la bonne santé du secteur du bâtiment : peu d'entreprises sont en mesure de réaliser une construction à ossature bois, et celles qui le peuvent sont débordées. Le chantier n'est, de plus, pas suffisamment important pour retenir l'attention des entreprises générales de bâtiment, et trop vaste pour les entrepreneurs locaux ! Une seconde consultation a été engagée, et les offres seront étudiées en décembre. Une fois les prestataires choisis, les travaux pourraient débuter en mars ou avril 2008.



L'assainissement progresse à Noizay

Les travaux de fondation de la station d'épuration ont débuté à la fin du mois de novembre. La construction de l'ouvrage demandera six à sept mois.

L'étude de faisabilité de l'extension du réseau d'assainissement collectif à l'ouest de la commune est en cours. Une enquête visant à faire l'inventaire des besoins des riverains en terme de raccordements est menée en décembre par le bureau d'études Ab'solu. Cette extension de réseau constitue la dernière grosse tranche du plan d'assainissement intercommunal. Les travaux devraient intervenir à la fin de l'année 2008, ou au début de l'année 2009.

Bout des Ponts : aménagements définitifs en attente

En décembre 2006, à la demande de la communauté de communes et de la ville d'Amboise, le conseil général faisait réaliser deux giratoires au Bout-des-Ponts et place Désiré Marteau. Ces aménagements provisoires ont été testés depuis un an. Ils ont permis d'améliorer la circulation dans le secteur, et, en contraignant les véhicules à ralentir, de sécuriser l'accès aux commerces.

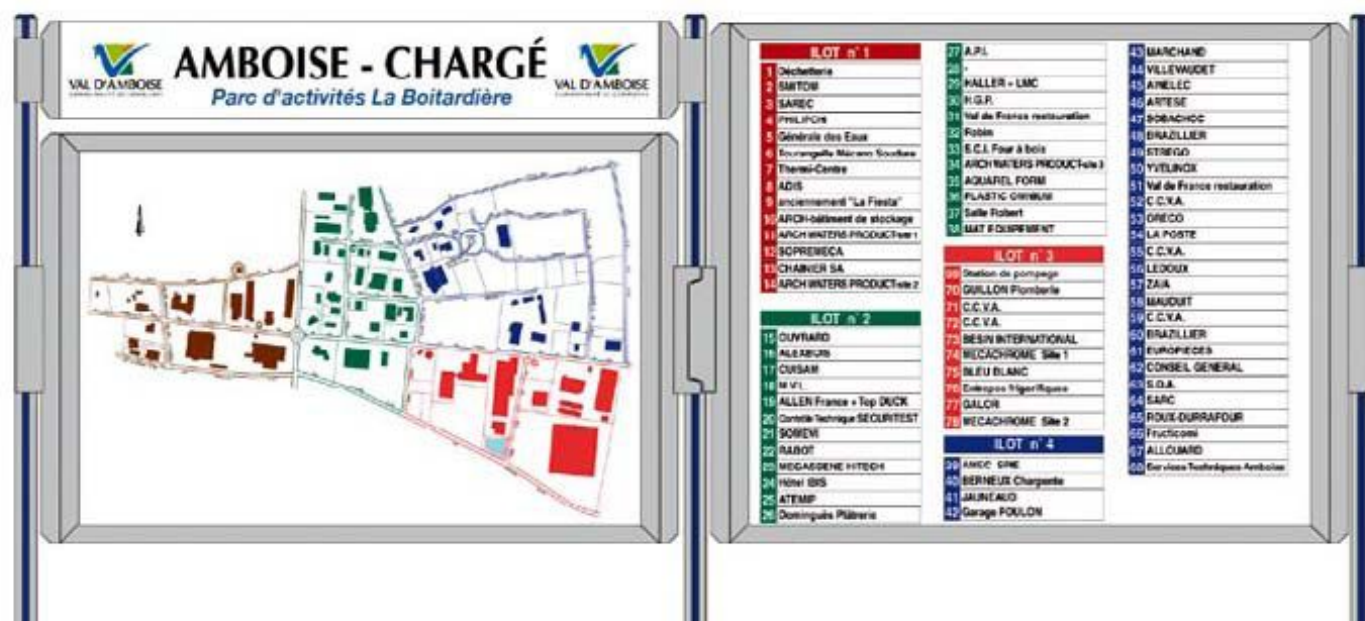
Le conseil général étudie actuellement la version définitive des installations. La communauté de communes Val d'Amboise participera à hauteur du tiers du montant des travaux.

Signalétique en place à La Boitardière

Courant novembre, la signalétique intérieure du parc d'activités "La Boitardière" a été remplacée par un système plus lisible, accessible à des usagers non francophones, et conçu de manière à pouvoir être actualisé régulièrement.



La Boitardière a été divisée en quatre îlots matérialisés par des couleurs distinctes. Deux panneaux comportant un plan général du site et la liste alphabétique des entreprises sont à installer sur la RD 31 pour compléter la signalétique intérieure du parc d'activités. Une convention autorisant Val d'Amboise à créer deux emplacements de stationnement sur la route départementale devrait être signée prochainement avec le Conseil général. Un poids lourd pourra y faire halte sans gêner la circulation, pour se repérer sur le secteur.



A l'intérieur de chaque îlot la signalisation indique les limites d'un îlot à l'autre, les noms de rues, les repères numériques et les points d'informations intermédiaires. Trois données permettront de localiser une entreprise : l'îlot, le nom de rue et le repère numérique.





Elsa Poussin, qui a établi de janvier à juin 2007 un diagnostic culturel des communes de la communauté, effectue actuellement une collecte de films anciens pour le Pays Loire Touraine. Elle soutiendra son mémoire de fin d'études au début de l'année 2008. Son master "métiers du patrimoine" en poche, elle recherchera un emploi dans le domaine culturel ou touristique. N'hésitez pas à faire part d'une opportunité à la communauté de communes.

Bénédicte Gauthier, qui a eu, de mars à septembre, pour mission d'enquêter sur l'opportunité de développer une offre touristique liée aux savoir-faire



professionnels, a décroché son master de management public. Elle a trouvé un emploi à la Chambre de métiers et de l'artisanat de Vendée, en qualité de chargée de développement économique.

Une apprentie pour la communication



Originaire d'Amboise, **Marie Delory** a intégré le service communication de la communauté de communes le 5 septembre dernier.

Elle prépare un BTS communication des entreprises en alternance, au centre de formation supérieure des apprentis de L'AFTEC, à Orléans. Son cursus se déroulera sur deux années pendant lesquelles elle sera présente une semaine sur deux dans les services de la collectivité.

Cette jeune fille pétillante est dès aujourd'hui associée à la plupart des actions du service communication : organisation d'événements, mise à jour du site internet, rédaction du magazine Val d'Amboise info et de la Lettre du tri... Dans le cadre de ses missions, vous la croiserez sûrement un jour, appareil photo en bandoulière, ou carnet de notes à la main. Merci de lui réserver un bon accueil !



"Val d'Amboise, bonjour !"

Originaire des Hautes-Pyrénées, **Caroline Bonnefont**, a rejoint le secrétariat général le 15 octobre afin d'effectuer un remplacement, jusqu'en mars 2008.

Caroline a un parcours professionnel très riche. Titulaire d'un DAEU littéraire et d'un diplôme d'assistante de conservation du patrimoine des musées de France, elle s'est essayée à pas mal de métiers : co-animatrice d'une émission de blues

sur Radio Béton, pigiste pour la rubrique culturelle de la Nouvelle République et... secrétaire pédagogique dans plusieurs établissements de l'Education nationale ! Dans le domaine des passions, la jeune femme est également une touche-à-tout : la peinture, l'art, la plongée, la randonnée en haute montagne, l'archéologie, la spéléologie... Cette personne vive, aux centres d'intérêts multiples, fait équipe avec Delphine Roux pour vous accueillir.

Mémoires filmées, mémoires projetées

Dans le cadre de ses actions de conservation et de valorisation du patrimoine, le Pays Loire Touraine a lancé, en septembre, une collecte de films amateurs ou professionnels réalisés avant les années 1990 sur le territoire, et ayant trait à la vie économique ou aux fêtes locales.

Ce projet est mené en partenariat avec Centre Images, agence de la région Centre pour le cinéma et l'audiovisuel, basée à Château-Renault.

La collecte réunit déjà des films sur les vendanges et fêtes locales de Pocé-sur-Cisse (années 1970), les Cavalcades de Bléré, des images de la base d'aviation de Parçay-Meslay en 1939, et des films de la commune d'Azay-sur-Cher durant les années 1920 à 1970.

Centre Images va traiter ces données (copie des documents) et procéder au montage d'un documentaire original qui réunira les extraits les plus significatifs, et sera projeté en public. Un DVD va également être édité.

A mi-parcours du projet, les habitants sont invités à découvrir et à échanger avec Centre Images sur les films déjà collectés.

Cinq séances de projection sont proposées :

Mercredi 2 avril 2008 à 20h30
Montlouis-sur-Loire, salle des fêtes

Vendredi 11 avril à 20h30
Auzouer-en-Touraine, salle municipale

Mercredi 16 avril à 20h30
Bléré, centre culturel (MJC)

Vendredi 23 mai à 20h30
Monnaie, salle Raymond Devos

Mardi 3 juin à 20h30
Amboise, théâtre Beaumarchais

Pratique

Pour connaître les conditions et le relais de collecte le plus proche de chez vous, contactez le chargé de mission patrimoine du Pays Loire Touraine, Arnaud Paucton, au 02 47 57 30 83.

Courriel : paysloiretouraine@wanadoo.fr

“Welcome”, “Bienvenida”, “Huàn yíng” en Touraine !

Un nouveau “visa” vient de faire son entrée dans la cour des cinq formations déjà proposées par l'espace libres savoirs d'Amboise. Le “visa accueil tourisme” permettra aux hôtes accueillant chez eux des touristes, aux commerçants recevant des clients étrangers, aux membres des comités de jumelage et à tout citoyen de la région Centre ouvert aux contacts avec nos visiteurs, de contribuer à un accueil touristique régional de qualité.

en langues étrangères : anglais, espagnol, italien, néerlandais, russe, chinois, japonais !



Région Centre

La formation à ce sixième visa a lieu à Tours, Amboise et Chinon. D'une durée de 10 heures, elle est totalement prise en charge par le conseil régional et le fonds social européen. Il ne tient qu'à vous de devenir l'ambassadeur de notre belle région !

Espace libres savoirs

Rue du Clos des gardes – Amboise
Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
Le samedi de 9h00 à 12h00.
Tél : 02 47 23 46 35

Dans le vent...

Depuis le mois de septembre, l'office de tourisme arbore de nouveaux... oriflammes. Les oriflammes sont ces grandes toiles mâtées qui signalent la structure, nichée dans son écrin de verdure, aux visiteurs. Inspirée de la charte graphique Touraine Loire Valley, la nouvelle signalétique a été réalisée avec le support technique du service communication de la communauté de communes Val d'Amboise. Elle a été hissée au mois de septembre par les services techniques de la ville d'Amboise.



Les objectifs de la formation sont multiples : connaître les enjeux du tourisme en région Centre et les potentiels touristiques, conseiller les touristes étrangers, acquérir et pratiquer le vocabulaire de base de l'accueil



Les moulins de Saint-Règle

D'après "Maisons paysannes de Touraine", par Jean-Joël Pla

Au XV^{ème} siècle, notre pays était couvert de moulins construits sur toutes les rivières, grandes ou petites. Les céréales constituaient alors la base de l'alimentation populaire et l'on était toujours à la merci d'une mauvaise récolte. En 1855, alors que leur déclin était déjà amorcé, on dénombrait ainsi 12 moulins sur la vallée de l'Amasse... !

L'Amasse, longue de 25 kilomètres, prend sa source à 104 mètres d'altitude, à la limite des communes de Pontlevoy et Sambin. Ce n'est alors qu'un mince filet d'eau, mais le ruissellement ainsi que de nombreux petits ruisseaux, alimentés par des sources, viennent augmenter son débit. Ce dernier est devenu suffisant, à hauteur de Souvigny, pour l'implantation de moulins à eau. Etait dénommée "moulin" toute usine

(forge, scierie, tannerie...) qui utilisait l'eau (mais aussi l'énergie éolienne, et plus tard celle de moteurs) pour actionner une roue à pales. Mais c'est le moulin à farine, qui exploitait la force de l'eau pour écraser le grain entre deux meules, qui constituait la principale industrie. Pour produire la farine indispensable à la fabrication du pain, qui est l'une des nourritures les plus anciennes de l'humanité, les hommes ont fait

assaut d'ingéniosité dès l'aube de l'humanité : on a découvert en Egypte des instruments servant à écraser le froment datant de 3000 ans avant Jésus-Christ. En occident, on pilait le blé dans des mortiers, comme on pile le mil aujourd'hui en Afrique, puis sont apparus les moulins à bras que les Gaulois et les Romains utilisaient encore à l'époque des premiers moulins à eau.

• Le moulin, le pain... la vie

En 490, Saint-Ours établit à Loches les premiers moulins mus par l'eau. Peu à peu, le moulin devient un élément essentiel dans la vie des paysans. Dans une société cloisonnée où le peuple des campagnes cherche surtout à survivre, les céréales constituent la base de l'alimentation : bouillies de froment, d'orge, de seigle... Quant au pain, il n'y a jamais eu autant de variétés.

Les rois encouragent l'essor des moulins, dont la construction est un privilège octroyé à la noblesse. Puis la banalité royale devient seigneuriale. Au XV^{ème} siècle, notre pays est couvert de moulins construits sur toutes les rivières, grandes ou petites, sur ordre des seigneurs pour lesquels ils constituent une source de revenus. Les moulins à bras, qui avaient pourtant été perfectionnés (manivelle, volants, engrenages, régulateurs), sont peu à peu abandonnés pour utiliser le moulin seigneurial. Y amener son grain permet une économie d'efforts et un gain de temps, mais surtout la farine y est de meilleure qualité. Puis rapidement, la pression fiscale se fait plus forte : aller y porter son grain devient obligatoire.

• Une tribune pour les petites gens

Au XVIII^{ème} siècle, les fluctuations très fortes de prix du blé provoquent, de 1764 à 1775, une série d'émeutes. La crise de la monarchie en 1789 s'explique en partie par cette inflation. Le moulin, lieu

de travail, mais aussi de rencontres et de vie sociale, était aussi probablement un endroit où l'on parlait beaucoup de hausse des prix, et donc de politique. En 1808, l'Indre-et-Loire totalise 750 ouvrages presque tous à eau. Quelques années plus tard, en mars 1855, le nombre d'usines n'est plus que de 631, qui se répartissent comme suit dans la vallée de l'Amasse : neuf moulins à farine, un à tan (production de poudre d'écorce de chêne pour le tannage), une filature et un repassage de limes à Amboise.

• La fin des moulins

Aux XV^{ème} et XVI^{ème} siècles, trois nouvelles plantes font leur apparition dans les assiettes des Français - le haricot, le maïs, et surtout la pomme de terre. La suprématie des céréales demeure, mais on constate une diminution progressive de la ration de pain. Cette évolution des habitudes alimentaires, beaucoup plus sensible dans les villes que dans les campagnes, se confirme au XIX^{ème}. C'est désormais l'époque de la batteuse à vapeur, des premières automobiles, mais c'est surtout aussi la poursuite de l'exode rural. En 1900, en Indre-et-Loire, on ne compte plus que 200 moulins. Tous les petits cours d'eau à faible débit, comme l'Amasse, sont abandonnés, et la meunerie (moulin à eau) devient minoterie (moulin à vapeur).

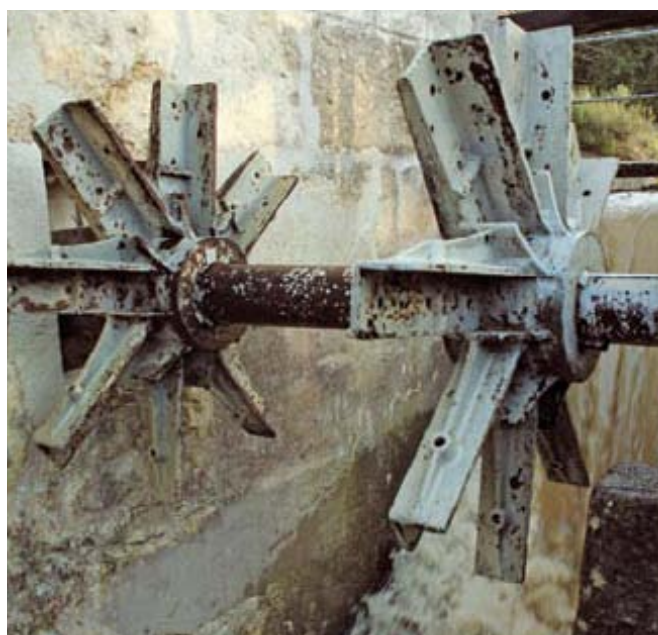
Nous ne retrouvons plus que quelques traces du "Moulin Cour St-Règle", situé

en deçà du bourg et appartenant à Robert le Masle en 1514. Le "Moulin de St-Lubin", de la même époque, a été entièrement détruit ces dernières années. Plus loin sur l'Amasse, on découvre le "Moulin de Givry", dont le premier propriétaire aurait été Louis Dubois (source : Carré de Busserole), puis le "Moulin des Arpentis" dont le premier seigneur connu est Christophe Thomas, en 1313. Les bâtiments subsistent, mais les roues et mécanismes ont malheureusement disparu. Le seul ouvrage qui soit parfaitement conservé est le "Moulin d'Olivet" propriété de Martin Barbarin en 1359.

Les textes permettant de restituer le passé des moulins et la vie du meunier sont rares, car c'est surtout la tradition orale qui en faisait état. Comme cet air populaire du XIX^{ème} - "le meunier sans soucis s'en va chantant" ou le poète Gaston Couté :

**"L'odeur du buis, le son du glas,
Un temps de neige, le son du glas,
M'attristent moins
que la tristesse,
Des moulins qui ne tournent pas."**

Remerciements
à M. et Mme Lebeau qui nous ont
autorisés à photographier
le Moulin d'Olivet.



👁 Du 12 au 20 janvier
Expo de Frédéric Serre, Elisabeth Bruneau et Nelo
 Peinture, sculpture...
 Salle Francis Poulenc
 à Amboise
 Info : 02 47 23 47 23

🎵 Dimanche 13 janvier
Concert d'accordéon à Amboise
 Théâtre Beaumarchais à 15h
 Info : 02 47 23 47 23

🚴 Dimanche 13 janvier
Cyclo cross de l'Arsanderie, à Chargé
 Départ à 13h30
 Info : 02 47 57 04 01

👁 Samedi 26 janvier
"Le cardinal Georges d'Amboise",
 Conférence
 de Jacques Travailleur
 Hôtel de ville d'Amboise à 17h
 Info : 02 47 23 47 34

🎵 Samedi 26 janvier
Soirée campagnarde à Chargé
 Organisée par le comité
 d'animation
 Info : 02 47 57 04 01

🎵 Samedi 26 janvier
Bal de la Musique de Nazelles-Négron
 Centre socio culturel
 en soirée
 Info : 02 47 23 71 71

👁 Du 28 janvier au 2 février
Exposition "Val d'art dans le polar...",
 Bibliothèque municipale
 de Nazelles-Négron
 Info : 02 47 23 71 71

📅 Jeudi 31 janvier
Conseil communautaire
 Centre socio culturel de
 Nazelles-Négron à 18h

🎵 Samedi 2 février
Orchestre d'harmonie d'Amboise, "Eclats de voix"
 Théâtre Beaumarchais à 20h30

🎵 Samedi 2 février
Défilé de carnaval des écoles de Chargé
 Info : 02 47 57 04 01

🎵 Dimanche 10 février
Loto du comité de jumelage de Pocé
 Salle polyvalente à 14h
 Info : 02 47 57 18 15

🎵 Du 10 février au 11 mars
Patinoire d'Amboise
 (détail ci-contre)

🎵 Dimanche 17 février
Thé dansant du club des anciens de Pocé
 Salle polyvalente à 14h
 Info : 02 47 57 13 65

👁 Samedi 23 février
"La poudrerie du Ripault dans la tourmente au XX^{ème}"
 Conférence
 Hôtel de ville d'Amboise à 17h

🎵 Samedi 1^{er} mars
Inauguration de l'orgue de Noizay restauré
 (détail ci-contre)

🎵 Dimanche 2 mars
Loto organisé par le conseil municipal jeunes de Nazelles-Négron
 Centre socio culturel de 13h30 à 19h30

🎵 Dimanche 9 mars
Premier tour des élections municipales et cantonales.

🎵 Dimanche 16 mars
Second tour des élections municipales et cantonales.

🎵 Samedi 22 mars
Concert de printemps de la Musique municipale de Nazelles-Négron
 Centre socio culturel à 20h30

🎵 Samedi 29 mars
Concert de l'union musicale de Noisay
 Info : 02 47 52 11 06

🎵 Samedi 29 mars
Rencontre des chorales scolaires de Val d'Amboise organisée par la communauté de communes
 Centre socio culturel de
 Nazelles-Négron de 15h à 17h

🎵 Samedi 29 mars
"Lisbonne revisitée",
 musique et poésie
 Hôtel de ville d'Amboise à 17h
 Info : 02 47 23 47 34

🎵 Samedi 29 mars
Chorale du Val de Cisse
 Centre socio culturel
 de Nazelles-Négron à 20h30

🚴 Dimanche 30 mars
Rando de printemps organisée par le comité d'animation de Pocé
 Départ à 9h : 13 à 15 kilomètres
 Info : 02 47 57 59 36

Les joies de la glisse !

Au cœur de l'hiver, la patinoire éphémère d'Amboise s'installera du 10 février au 11 mars, sur le parking de l'office de tourisme, en centre ville. Au programme : des sensations fortes, des soirées à thème et de belles parties de rigolade ! Venez profiter des plaisirs de la glisse !

La voix retrouvée de l'orgue de Noizay

Muet depuis plusieurs décennies, le petit orgue de l'église de Noizay, que l'on peut situer entre 1850 et 1860, vient de retrouver sa voix. Pendant presque un siècle, il avait accompagné les cérémonies religieuses avant d'être laissé à l'abandon. En 1992, son inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques le rappelle à la mémoire des habitants de la commune. Dix ans plus tard, sa restauration est sérieusement envisagée. Grâce à de nombreuses subventions, direction régionale des affaires culturelles (DRAC), Conseil général, Fondation du patrimoine et sa souscription, Mécénat Touraine Entreprises, Lion's Club et à la participation de la commune, l'orgue part en janvier 2007 dans les ateliers de Monsieur Jean-Pascal Villard à Thénésay, dans les Deux-Sèvres. Les soins éclairés des spécialistes lui ont redonné son lustre

passé, et il a pu retrouver sa place dans l'église communale. Le samedi 1^{er} mars, un concert inaugural marquera, à la fois sa renaissance et le début d'une seconde vie au sein de l'Eglise. Horaire auprès de la mairie de Noizay : 02 47 52 11 06.

*Toute l'équipe de la communauté
 de communes Val d'Amboise
 vous souhaite
 de bonnes fêtes de fin d'année.*

